

L'ASSURANCE-MALADIE

LES PRIMES D'ASSURANCE-HOSPITALISATION ET D'ASSURANCE-MALADIE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre a fait toutes sortes de déclarations à propos de la controverse qui règne sur les soins de santé. Est-ce qu'à son avis les primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie se rattachent à la controverse au sujet du ticket modérateur?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je suis heureuse de recevoir, un mois après la rentrée parlementaire, la première question posée par mon ami de l'opposition au sujet de l'assurance-maladie. Je le félicite d'avoir été nommé critique de ces questions. Je sais donc qu'il s'y intéresse, et je lui en suis gré.

En ce qui concerne les primes, elles sont prélevées dans trois provinces. J'ai toujours dit qu'au plan de l'équité, les primes constituent une forme d'imposition très régressive. Malheureusement, la Constitution ne nous autorise pas à prendre des mesures dans le projet de loi à venir concernant l'assurance-maladie. Comme je l'ai dit, dans le cas de l'Alberta où des milliers de personnes se voient interdire le règlement de la visite médicale par l'assurance-maladie, si cette province avait suivi la voie de la justice et de la fiscalité générale, elle ne serait pas dans la pagaie où elle est.

LA SITUATION AU YUKON

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, si le ministre dit qu'il s'agit d'une forme de fiscalité régressive, je suis d'accord. Peut-elle nous expliquer pourquoi elle prélève des primes d'hospitalisation dans les hôpitaux fédéraux qui relèvent d'elle, c'est-à-dire au Yukon? Jusqu'à \$318 par ménage annuellement?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je n'en prélève pas, madame le Président.

* * *

LES DROITS DES AUTOCHTONES

LE SYSTÈME JUDICIAIRE AUTOCHTONE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Dans un discours à un auditoire d'autochtones, dans l'ouest du Canada, le ministre déclarait il y a deux jours:

Je pense que nous commençons enfin à prendre conscience que les autochtones du Canada sont en droit de s'attendre à une justice qui tienne compte de leur propre patrimoine culturel...

Il a ajouté que le gouvernement travaillait à un plan de codification du droit indien, pour mettre sur pied des tribunaux spéciaux. Cela confirme une fois de plus ce que les Indiens soupçonnaient, c'est-à-dire que le gouvernement ne s'intéresse pas vraiment à la consultation, mais prend une fois de plus la tangente, en entreprenant un projet qui ne respecte pas les aspirations légitimes des Indiens. Pourquoi le ministre a-t-il choisi ce moment pour embrouiller la situation, quelques jours seulement avant qu'un comité parlementaire qui a tenu des audiences dans 60 localités du Canada au cours de l'année

Questions orales

passée ne soumette à la Chambre son rapport sur ces questions?

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, le député a considérablement embelli la déclaration que j'ai faite la semaine dernière. Il est exact que le gouvernement aimerait essayer de faire en sorte que le droit appliqué aux citoyens d'origine indienne tienne compte le mieux possible de leur patrimoine culturel. En fait, une conférence sur cette question se tiendra en Saskatchewan la semaine prochaine sous le patronage, notamment, de mon ministère. C'est une conférence des autochtones. Nous avons eu le maximum de consultations avec eux sur ce sujet. Le groupe autochtone devant lequel j'ai fait cette déclaration la semaine dernière en a été très heureux. C'est avec plaisir que j'accepterai le rapport que va présenter le comité parlementaire.

LA POSSIBILITÉ D'UN GOUVERNEMENT AUTONOME

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, le ministre, par l'intermédiaire de son chef de cabinet, a également spéculé sur le droit des autochtones à une forme d'autodétermination, bien qu'on ait mentionné dans la presse qu'il avait prudemment évité de parler de gouvernement autonome et qu'il avait utilisé l'expression «gouvernement des bandes», ce qui est son choix. Le ministre peut-il nous assurer aujourd'hui qu'aucune décision ne sera prise quant à l'établissement d'une forme quelconque de gouvernement des bandes ou autre nouveau régime juridique, avant que le comité parlementaire n'ait déposé son rapport à la Chambre et que les autochtones n'aient eu la possibilité d'y répondre? C'est extrêmement important.

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice): Madame le Président, les questions concernant le gouvernement des Indiens sont à l'ordre du jour des entretiens sur la Constitution qui ont lieu entre le gouvernement du Canada et les autochtones et auxquels, bien entendu, participeront également, très bientôt, les gouvernements provinciaux. Nous aurons une réunion des fonctionnaires dans quelques semaines et une autre, avec les ministres responsables cette fois, au début du mois prochain. Tout cela est du domaine public; rien ne se trame en coulisse. Tout se fait en public, autant que possible, et certainement avec consultation pleine et entière des autochtones et des gouvernements provinciaux.

* * *

L'ÉNERGIE

LES PROJETS DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'INSTITUTS D'ÉTUDE SUR L'HYDROGÈNE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministre sait que le gouvernement de l'Ontario, en collaboration avec l'Université de Toronto, a établi un Institut d'étude sur l'hydrogène en 1981 et qu'il a réclamé la collaboration et l'aide fédérales. Il sait également que, tout probablement, le gouvernement fédéral soutiendra un établissement semblable au Québec. Le ministre veillera-t-il à ce que l'initiative de l'Ontario reçoive une proportion équitable d'aide? En outre, sait-il qu'il n'y a actuellement aucun financement fédéral?